



LE PETIT ECHO



Edito

Pour ce dernier éditorial que je rédige, je tiens à vous redire le plaisir que j'ai éprouvé pendant ces 23 dernières années, avec le soutien de votre confiance, à exercer la fonction de maire de la Neuville.

C'est une tâche prenante, passionnante qui, si elle exige de la disponibilité, du dévouement et du travail, apporte aussi beaucoup de satisfactions:

- Celles des rencontres avec les habitants du village, des échanges avec les jeunes ou les moins jeunes, à l'occasion des manifestations communales, celles du partage des moments et événements, parfois un peu tristes, parfois heureux de la vie des concitoyens.

- Celles de la préparation et de la conduite des projets qui font bouger le village.

- Celles aussi de la rencontre avec les collègues élus du territoire pour discuter de nos préoccupations communes - etc...



Tous ces moments sont riches car ils nous rapprochent de l'humain et nous aident à mieux connaître la population. C'est pour moi, la plus grande satisfaction que j'aurai rencontrée en tant qu'élu au cours de toutes ces années.

Le nouveau maire a pris la relève fin octobre, je sais qu'il a les qualités pour remplir sa mission.

La vie communale continue, bien sûr, avec l'équipe municipale remodelée dans son organisation et toujours au service des neuvillois.

Bien cordialement.
Bernard CORTEQUISSE

Le conseil municipal du 30 octobre a voté la nouvelle organisation suite à la démission de Bernard Cortequisse. Ont été élus :

- **Thierry DEPOORTERE, Maire**
- **Bernard CORTEQUISSE, 1^{er} Adjoint** en charge des finances, de l'urbanisme et de l'intercommunalité.
- **Régis DUPONT, 2^{ème} adjoint** en charge des travaux et de la voirie.
- **Valérie VANLAER, 3^{ème} adjointe** en charge de l'environnement et des relations avec l'école.

Sommaire

■ Page 1

Edito

■ Page 2

Communauté
de Communes
Pévèle Carembault

■ Pages 3 et 4

Actualités
Travaux

■ Page 5

Environnement

■ Page 6

Animations
Médiathèque

■ Page 7

Ecole
Les associations

■ Page 8

Etat civil
Les ateliers jeux
parents / enfants

Compétences

La communauté de communes Pévèle Carembault a confirmé les axes majeurs de l'exercice de ses compétences lors du conseil communautaire du 15 septembre 2015. Le projet de statuts a été adopté à l'unanimité des présents moins une abstention. Au delà des 2 compétences obligatoires que sont le **développement économique** et l'**aménagement du territoire**, plusieurs compétences optionnelles ont été retenues. (Voir si contre)

Les 38 conseils municipaux sont appelés à se prononcer sur les statuts avant le 31 décembre 2015. Le conseil communautaire de la CCPC devra, avant cette même date, définir les limites de l'exercice de ces compétences; en d'autres termes il précisera, au sein des compétences citées, les éléments qui seront repris par la communauté et ceux qui seront laissés à la commune (exemple, pour la voirie: les rues qui seront considérées communales et celles qui seront intercommunales).

A compter du 1^{er} janvier 2016, les domaines d'intervention respectifs des communes et ceux de la communauté de communes seront donc clairement distincts. Les informations précises vous seront alors communiquées par la CCPC.

Compétences optionnelles :



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Assainissement collectif et non collectif
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie et éclairage public
- Equipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire .
- Action sociale d'intérêt communautaire - actions culturelles - animation jeunesse
- Portage des repas aux personnes âgées - réseau d'assistantes maternelles,
- Développement des usages numériques
- Transport et mobilité

ZAC La Clairière

De l'espoir enfin ! La communauté de communes Pévèle Carembault a repris en main le dossier de la ZAC après avoir reçu, en juin, les offres des aménageurs. Plusieurs options d'aménagement sont présentées qui semblent conformes aux orientations souhaitées. Des négociations avec les entreprises vont être organisées pour valider les propositions, affiner les offres avant qu'un choix puisse être arrêté.

Nous espérons une avancée sérieuse dans les prochaines semaines.



Aide à la formation BAFA / BAFD

La Communauté de Communes Pévèle Carembault met en place un dispositif d'aide à la formation au BAFA (200€) et au BAFD(400€).

Pour obtenir la subvention de la CCPC, le candidat doit retirer un formulaire de demande d'aide auprès de la mairie . Le dossier est à transmettre **impérativement avant le 5 décembre 2015** au service animation jeunesse de la CCPC.



Être animateur en accueil de loisirs Pévèle Carembault

Vous souhaitez travailler comme animateur ou directeur en 2016 dans un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la CCPC ?

Il vous suffit de remplir la fiche de renseignements disponible dans votre mairie et d'y joindre l'ensemble des pièces demandées.

Ce dossier est à déposer ensuite au service Animation Jeunesse de la CCPC, antenne de Templeuve, 85 rue de Roubaix. Tél : 03 28 76 99 76

Actualités

11 novembre 2015



Les neuvilleois de toutes générations sont cordialement invités au **rassemblement du 11 novembre** à 11h15 devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie commémorative seront remis les **diplômes du travail** et les récompenses aux participants des **maisons fleuries**.

Nos aînés sont ensuite invités au **repas** organisé conjointement par les membres du CCAS et la municipalité.

C'est l'occasion de se retrouver, de passer un moment agréable et convivial autour d'un repas, de quelques jeux et danses.

Les élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.



Nous voterons pour élire les conseillers régionaux de la France métropolitaine, de la Guadeloupe et de la Réunion, ainsi que les conseillers des assemblées de Corse, Guyane et Martinique.

Les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 30 septembre 2015. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h en mairie.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du gouvernement : <http://www.interieur.gouv.fr>

Le PPRI de la vallée de la Marque



Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de la Marque a été approuvé par arrêté préfectoral le 2 octobre 2015.

Notre commune est concernée pour le secteur du bois des 5 tailles et une zone forestière classés en zone vert clair, c'est-à-dire avec un secteur d'expansion des crues d'aléa faible. Ces zones ont un rôle de stockage temporaire des eaux débordées et se situent en zone naturelle.

Le PPRI est annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de réglementer tout aménagement.

Il est consultable sur le site suivant : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques>

Réseau d'Assistants Maternelles

Enfants et assistantes maternelles profitent chaque semaine des activités d'éveil proposées par le RAM. Celui-ci est pris en charge par la CCPC.



Toutes les semaines des activités différentes sont proposées aux enfants, peinture, motricité, manipulation, et depuis la rentrée, nous nous rendons à la médiathèque de Camphin en Carembault tous les premiers vendredi du mois pour un atelier bébé lecteur.

Après les vacances de Toussaint, la médiathèque de Phalempin nous accueillera une fois par mois. Début novembre, un groupe de 8 assistantes maternelles participera à la formation « Gérer les situations difficiles de l'enfant » en partenariat avec le CREFO, organisme de formation.

Pour les assistantes maternelles, n'hésitez pas à me transmettre votre adresse mail pour recevoir les informations du relais.

Contact: Cécile Renard, Animatrice et responsable du RAM
Tél. 07.60.99.29.59 Email : ramcarembulles@innovenfance.org

Aide aux devoirs

Nous recherchons des personnes disponibles les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 durant l'année scolaire pour encadrer un groupe d'élèves à l'école.

Ces personnes aideront les élèves dans l'apprentissage des leçons et les travaux écrits.

Merci de s'adresser en mairie.



Travaux

Cimetière

Les commissions environnement et travaux ont rencontré une entreprise spécialisée afin de faire le point sur le cimetière.

Certaines concessions ne sont plus entretenues et d'autres sont dangereuses (effondrement, dalles fendues..).

La commune envisage une reprise de ces caveaux.

L'entreprise a présenté la procédure à suivre.

Nous réfléchissons sur la possibilité de mettre également des cavurnes* et un jardin du souvenir. Tout ceci reste bien évidemment à l'étude, les commissions se réuniront à nouveau pour examiner les coûts des différentes solutions proposées

*Le cavurne est un petit caveau destiné à recueillir une ou plusieurs urnes funéraires : il s'agit d'une sépulture pour les cendres des défunts.



Aménagement de l'ancienne mairie

Une série de travaux viennent de démarrer sur le bâtiment de l'ancienne mairie pour réhabiliter et améliorer la salle du rez de chaussée en espace d'accueil et de réunions.



Ce local actuellement sous-utilisé doit être rénové et modernisé pour pouvoir accueillir décemment du public.

La première étape de la rénovation comprend le ravalement arrière qui est à ce jour pratiquement terminé. Des travaux sont prévus dans un second temps en façade pour recalibrer les fenêtres dans la continuité du bâtiment voisin. L'aménagement intérieur sera ensuite réalisé.

Travaux d'entretien

Des peintures sur les boiseries extérieures et quelques réparations ont été effectuées courant juillet à l'école et à la salle La Clairière.



A savoir



Poubelle endommagée

Appelez le numéro gratuit au 0800 005 783 le matin en vous munissant du numéro à 8 chiffres incrusté en blanc derrière le bac de tri sélectif.

Horaires de la déchetterie de Thumeries

Du 1^{er} octobre au 31 mars

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 et le dimanche de 9h à 11h45. Tél : 03.20.86.40.41

Collecte et jour férié

Seuls le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier sont rattrapés. La collecte prévue les autres jours fériés est maintenue.

Nouveau règlement intérieur

Toutes les infos sur :

www.symideme.fr

et sur le site de la commune www.mairiedelaneuvville.eklablog.fr

Disponible en mairie

Le guide du tri.

Bien trier ses déchets



Assainissement

L'orage important de cet été a permis de constater les améliorations concernant l'évacuation des eaux usées rue de Wahagnies. L'ajout d'avaloirs supplémentaires et la pose de nouveaux tuyaux avec des diamètres plus importants ont été bénéfiques.



Nous avons cependant observé une accumulation des eaux pluviales en bas de la rue de la Longue Borne.

Contact a donc été pris avec la société NOREADE pour étudier les solutions qui peuvent être apportées pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales lors de fortes précipitations.

Environnement

Fleurissement



Les aménagements pour le fleurissement du village et l'amélioration de notre cadre de vie se poursuivent, à l'image des plantations réalisées à l'entrée du village et dans les parterres aménagés lors des derniers travaux de voirie de la rue de Wahagnies.



Nettoyage du fil d'eau

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Les propriétaires et occupants d'immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de leur façade de balayer leur trottoir et de maintenir en bon état la propreté du caniveau (fil d'eau).



Il incombe à chaque habitant de désherber, d'assurer l'enlèvement des débris et feuillages afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales et la propreté du village.

Des gestes simples, participatifs et utiles pour notre cadre de vie .

Simple mais efficace

Le SIRIOM, organisme chargé de la collecte des déchets sur notre territoire, conseille de placer les bacs de collecte avec la poignée « côté rue ».

Les agents de collecte peuvent ainsi les manipuler plus facilement et rapidement , gagnant en efficacité lors de leur tournée.



Protection de notre environnement

La Neuville dispose d'un environnement naturel de qualité par la proximité de la forêt et le bois des 5 tailles classé Natura 2000.

La commune a décidé d'adhérer au plan de la gestion différenciée et le « zéro phyto » pour la gestion des espaces verts et s'engage dans la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau .

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?



C'est une pratique respectueuse de l'environnement qui a pour objectifs de gérer durablement les ressources naturelles (eau, air, sol), afin

de préserver la santé de tous, d'améliorer notre cadre de vie, de restaurer la biodiversité et la diversité les paysages.

Suite au Grenelle de l'environnement et aux plans « Ecophyto 1 et 2 », les lois concernant l'utilisation des désherbants chimiques dans les espaces verts et sur la voirie sont de plus en plus restrictives. A court terme, leur usage sera interdit dans les communes et chez les particuliers. Les méthodes d'entretien vont devoir évoluer rapidement et chacun doit apprendre à mieux accepter la présence d'un peu de fleurs sauvages.

La commune s'oriente donc vers un « plan de désherbage » qui recense, mesure et classe les différentes surfaces du village à travailler selon le risque de ruissellement de l'eau. Ce plan doit tendre vers l'utilisation de techniques alternatives non chimiques pour l'entretien des espaces verts. (binage, paillage, plantes couvre-sol, espacement des tontes...)

Chasse en forêt de Phalempin



Le calendrier des jours de chasse en forêt de Phalempin est disponible sur le site de la commune dans la rubrique « Forêt ».

L'Office National des Forêts a annoncé un nouvel aménagement des zones de chasse prochainement.

Ainsi, la zone située entre la Drève des Morts et la route départementale 62A reliant La Neuville à Phalempin deviendra une zone non chassée et ce quel que soit le jour de la semaine.

Animations

Prochainement

Samedi 21 novembre
Lecture au coin du feu
Salle La Clairière 19h

Samedi 19 décembre
Spectacle de Noël
Feu d'artifice
Distribution des colis



Dimanche 17 janvier
Sortie Musée des beaux arts de Lille 14h
Visite guidée



Exposition photos

L'exposition des photographes neuvilleois est prévue les 5 et 6 mars 2016.

Une prochaine réunion est prévue en mairie afin de définir le thème .

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie



Soirée « Cabaret »



Le samedi 30 janvier 2016, les familles se retrouveront autour d'un repas pour une soirée spectacle amateur où chacun pourra chanter, raconter des histoires, exécuter un tour de magie, un numéro de cirque, ... Si vous désirez y participer en montant sur scène vous pouvez contacter dès ce jour la mairie.

Animation de Noël

L'animation de Noël se déroulera le **Samedi 19 décembre en fin d'après-midi.**



Spectacle à 17h dans la salle La Clairière avec le clown Schouf. Il sera suivi exceptionnellement d'un **feu d'artifice.**

Coquilles et colis de Noël seront proposés aux aînés et aux enfants qui seront rassemblés pour l'occasion.

Sortie culturelle

Visite guidée d'une heure de l'exposition « **La joie de vivre** » au palais des beaux arts de Lille le dimanche 17 janvier à 14h15; Inscription en mairie avant le 19 décembre. Places limitées. Possibilité de covoiturage.

Lecture au coin du feu

Une animation proposée par la médiathèque aux enfants de 3 à 8 ans et leurs parents. Les enfants viennent en pyjama avec leur livre préféré. Animation de 40 mn avec la compagnie « La belle Histoire »
Gratuit.



Médiathèque



La bibliothèque est ouverte le dimanche de 10h30 à 12h et le mardi de 16h à 19h Tél :03. 20.86.53.38

mail : bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr

Découvrez les ouvrages disponibles sur **nouveau site**

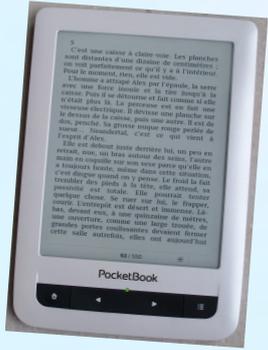
www.mediatheques-carembault.net

Des liseuses sont mises à votre disposition pour trois semaines, comme les livres papier, et vous permettent d'emporter des dizaines de livres avec vous.

Venez les essayer.

Vous y retrouverez les titres récents de vos auteurs favoris tels que :

Guillaume Musso, Franck Thilliez, Katherine Pancol, Maxime Chattam, Emmanuel Carrère ... et bien d'autres, ainsi que des titres classiques à redécouvrir.



Ecole et associations

Cette année, 68 élèves de l'école La Clairière ont repris la classe le 1^{er} septembre dernier.

- classe de Melle Depoortère: 11 tout petits, 4 petits, 8 moyens et 15 grands l'après-midi.

- classe de Mme Pierrat: 15 grands le matin, 5 CP et 6 CE1

- classe de Mme Meerschman :5 CE2, 4 CM1 et 10 CM2

Annie Flament et Cyrielle Hénion sont les deux ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) présentes à l'école cette année pour les élèves de maternelle.

Le contrat de Valérie Debuchy, aide administrative, est arrivé à son terme fin octobre. L'équipe enseignante a tenu à la remercier pour tout le travail accompli. L'école travaille cette année sur le thème de la mixité.

Retenez dès à présent sur vos agendas la représentation de la **chorale le vendredi 22 avril** et la **fête de l'école le samedi 4 juin**.

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ECOLE

L'association de parents d'élèves vous propose de retenir dès à présent quelques dates :

Samedi 7 Novembre : Goûter et boum déguisée pour Halloween, vente de citrouilles, de coloscintilles et de potimarrons

Jeudi 17 Décembre : Goûter de Noël



Courant Décembre : Vente de coquilles

Samedi 12 Mars : Soirée Karaoké

Vendredi 22 Avril : Chorale de l'école avec petite restauration

Samedi 30 Avril : Vide grenier et marché floral

Samedi 4 Juin : Kermesse et fête de l'école

Tous les bénéfices réalisés lors de ces festivités permettent de financer l'achat de matériel éducatif et des sorties culturelles ou sportives pour les enfants.

Les membres du nouveau bureau :

Présidente : Natacha Watry

Vice-Présidente : Halime Caira

Secrétaire : Jennifer Guichard

Secrétaire adjointe : Aurélie Bernard

Trésorier : Sébastien Watry

Trésorière adjointe : Annabelle Caigny

N'hésitez pas à rejoindre la nouvelle équipe.

Les Amis de La Neuville

L'Association les Amis de La Neuville propose les mercredis des séances de renforcement musculaire de 19h à 20h et de zumba de 20h à 21h.

Gym séniors (pour les plus de 55 ans): cours du lundi matin : complet.

Il reste quelques places le vendredi matin de 9h30 à 10h30 – renforcement musculaire adapté.



Les « Jeudis de La Clairière »

Amis, séniors et jeunes retraités

Venez vous distraire en rejoignant les membres du club « les Jeudis de la Clairière » qui se retrouvent, salle « La Clairière » les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois. Vous pourrez vous divertir en jouant aux cartes ou simplement en discutant autour d'une collation, dans une ambiance chaleureuse.

Une sortie « restaurant » est prévue au mois de décembre. Participation: 2 euros la séance

Pour tout renseignement, contacter Didier Escuriol au 07.50.80.67.19 ou au 03.62.65.64.24

ou par mail : didier.escuriol@outlook.fr



Etat civil

Naissances

Marcel **DELATTRE**
le 1er Mars 2015

Louis **MASSELOT**
le 3 juin 2015

Claire **ANTOINE**
le 8 octobre 2015

Décès

Dominique **GODART**
le 10 aout 2015

Claire **ANTOINE**
le 8 octobre 2015

Mariage

Alexandre **DUCROCQ**
et Cindy **DELACOURT**
le 29 aout 2015

Inscrivez-vous à la newsletter de la commune.

Recevez dans votre boîte mail les informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village.



Directeur de publication :

Thierry Depoortère

Rédaction

Commission information

Catherine Boulanger, Valérie Vanlaer, Bernard Cortequisse,

Maquette et mise en page

Thierry Depoortère

Imprimé en 300 exemplaires

Clin d'œil

Les ateliers parents-enfants à La Neuville

L'association « On fait un jeu?! » est connue sur la Neuville. Elle intervient durant les NAP à l'école et organise des soirées « jeux de société » à la salle La Clairière (la dernière en date le 17/10), **On fait un jeu ?! (OFUJ) propose cette fois-ci des ateliers parents-enfants.**

Le Petit Echo a interviewé Thierry DETHOOR, animateur des ateliers :



Que sont ces ateliers ?

T Dethoor : Les ateliers parents-enfants sont des temps de jeux réservés aux familles où, bien sûr on s'amuse, on partage, on prend du plaisir ensemble avec des jeux adaptés à chacun. Mais aussi on fait des focus sur les émotions qui passent dans le jeu ; les comportements observés (la triche, la colère, la tristesse, la joie..); les apports culturels et éducatifs du jeu.

Pourquoi ces ateliers ?

T Dethoor : Et si vous aviez la possibilité de ne plus vous énerver et crier sur vos enfants pour obtenir ce que vous souhaitez d'eux... Et si vous aviez un décoder pour mieux comprendre pourquoi votre enfant boude, pleure, est triste ou en colère, est jaloux... Les ateliers parents apportent des réponses concrètes sur ces sujets, en plus du riche partage d'expérience de chacun.

Notre métier de parents est difficile ! Nous faisons de notre mieux, avec ce qu'on a, ce qu'on sait, ce

qu'on a reçu comme éducation et conseils... Aucune formation n'existe, pas de bac parents, ou de filière « langues de l'enfant ». On se débrouille ! En tant que papa "éclairé" sur le sujet, et connaissant les bienfaits des jeux, j'ai décidé d'aider les familles en leur donnant une « boîte à outils », des astuces pour vivre heureusement leur quotidien de parents.

Pourquoi les mettre en place à La Neuville ? Et pour qui ?

T Dethoor : OFUJ est partenaire de la CAF, qui finance ces ateliers à 90%, et pour 6 communes de la CCPC, dont la Neuville. Pourquoi s'en priver ! **Ces ateliers sont pour tous** ceux qui décideraient de vivre mieux et de façon plus épanouie dans leur métier de parent.

Comment s'inscrire ?

T Dethoor : Il y a 2 types d'ateliers : parents-enfants et parents. Ils sont proposés à des dates et horaires différents, pour une durée d'environ 1h-1h30. La fréquence est mensuelle.

La participation est régulière ou occasionnelle au choix pour un coût de 50€/an et par famille.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous en laissant vos coordonnées par mail à **contact@onfaitunjeu.fr** ou par tél. au 07 77 72 76 89.

